



## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI

23, rue de la Fabrique

Sainte-Angèle-de-Mérici (Québec) G0J 2H0

Téléphone : 418 775-7733 Télécopieur : 418 775-5722

<http://municipalite.sainte-angele-de-merici.qc.ca>

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du 5 juillet 2021, tenue à 20 h 00 à la salle paroissiale, sise au 510, avenue de la Vallée, Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents à cette conférence :

Monsieur	Réginald Dionne	Maire et Conseiller, siège no 5
Madame	Dolorès Bélanger	Conseillère, siège no 1
Madame	Myleine Gauthier	Conseillère, siège no 2
Madame	Francine Bezeau	Conseillère, siège no 3
Madame	Marie-France Dupont	Conseillère, siège no 4
Madame	Carole Ferraris	Conseillère, siège no 6

Monsieur Alain Thibault, directeur général par intérim et secrétaire-trésorier est aussi présent.

---

### COPIE DE RÉOLUTION

---

#### MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

**CONSIDÉRANT QUE** la période de mise en candidatures de la prochaine élection municipale vient d'être repoussée au 8 octobre 2021 rendant impossible la tenue d'une séance du conseil avant cette date en octobre;

**CONSIDÉRANT QUE** l'administration municipale et le conseil nécessitent une période plus longue entre la fermeture comptable du mois et la tenue de la séance ordinaire du conseil;

Sur la proposition de Madame Dolorès Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères de modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil. Le nouveau calendrier 2021 se lit donc comme suit :

- 11 janvier
- 1<sup>er</sup> février
- 1<sup>er</sup> mars
- 12 avril
- 3 mai
- 7 juin
- 5 juillet
- 16 août
- 13 septembre
- 18 octobre
- 15 novembre\*
- 13 décembre

\*Sous réserve du résultat électoral – référence : article 314.2 loi sur les élections et référendums

Le conseil tiendra ses séances ordinaires à 20h00 à la Salle paroissiale, située au 510 avenue de la Vallée, Sainte-Angèle-de-Mérici.

COPIE CERTIFIÉ CONFORME

LE 6 JUILLET 2021

PAR :

Alain Thibault,  
directeur général par intérim  
et secrétaire trésorier.